Aux primo-entrants du cycle ingénieur CHEMBIOTECH

Strasbourg, le 06/07/2023

Madame, Monsieur,

Vous avez été admis(e) en 1ère année de la formation ChemBioTech portée par l'ECPM et l'ESBS et nous vous en félicitons. La rentrée sera organisée sur trois jours :

Affaire suivie par

Céline LUDWIG Responsable Service Scolarité Tél. : (33) 03 68 85 26 07 https://assistanceetudiant.unistra.fr

- La présentation de l'Ecole, de l'équipe pédagogique et administrative avec appel, le vendredi 6 septembre 2024 à 10h30 à l'ESBS Amphithéâtre Lefevre. Une après-midi des associations des élèves de l'ESBS est proposée à partir de 14h (présence non obligatoire).
- Des tests de langues auront lieu afin de permettre la préparation des groupes de niveau, le mercredi 4 septembre à 13h30 à l'ECPM Amphithéâtre Forestier.
- Une journée d'immersion à l'ECPM, avec les services de l'ECPM, sous forme de présentations et d'ateliers, le jeudi 5 septembre de 8h30 à 15h (accueil à 8h30 en Amphithéâtre Fermi), puis à partir de 16h, présentation des associations des étudiants de l'ECPM (présence non obligatoire).

D'autre part, votre présence aux cours **intensifs d'anglais (gratuits)** programmés du 28 août au 3 septembre 2024 (demi-journée) est vivement conseillée. Un planning est disponible via: https://ecpmlangues.unistra.fr/rentree-2024-ingenieur.html. Merci de bien vouloir confirmer votre participation avant le 21 août, auprès du professeur de langues, M. Ian Offord, par e-mail à l'adresse suivante: inan.offord@unistra.fr

Anna Brun, élève de 2ème année Chembiotech, en charge de l'intégration des nouveaux élèves, vous propose de prendre contact avec elle par mail à l'adresse suivante si besoin : anna.brun@etu.unistra.fr

À l'ECPM les tablettes numériques sont utilisées dans les enseignements de cycle ingénieur.

À la rentrée prochaine, il est demandé à chaque élève de s'équiper d'une tablette Apple modèle iPad. Si vous ne possédez pas d'équipement, il faudra vous équiper d'un iPad (10ème ou 9ème génération); wifi, avec 32 go de stockage minimum.

<u>Si vous possédez déjà un iPad</u>, vérifiez qu'il correspond à l'un des modèles suivants : iPad (10e ou 9e génération), iPad Air (M2 ou 5e génération), iPad pro (M4 ou 5e génération).

Nous vous conseillons de compléter votre équipement d'une coque anti-choc (TP chimie/physique) et d'un stylet performant (de type Apple pencil).

Un prêt de tablette peut être envisagé sous conditions (voir site ECPM).

Pour information : Apple propose des tarifs aux étudiants inscrits à l'université, disposant d'une adresse de messagerie universitaire (informations <u>sur le site dédié</u>)

25 rue Becquerel F-67087 Strasbourg Cedex Tél. : (33) 03 68 85 26 00 Fax : (33) 03 68 85 26 12 http://ecpm.unistra.fr/

Pour l'année 2024-2025, les ateliers de prise en main de l'iPad et des moyens numériques de l'ECPM se dérouleront les 2 et 3 septembre après-midi. Voici le lien d'inscription aux ateliers destinés aux nouveaux élèves de 1A: https://evento.renater.fr/survey/ateliers-pre-rentree-ecpm-1a-2024-2025-prise-en-main-ipad-et-environnement-numerique-5mfuxrsh

Lorsque vous serez inscrits, vous aurez accès à diverses informations sur l'espace dédié à la 1ère année de la formation ChemBioTech (https://moodle.unistra.fr/course/view.php?id=1209). Vous aurez notamment accès à des ressources de mise à niveau de mathématique et de chimie. Vous pouvez aussi avoir un accès direct à des exercices de mise à niveau en mathématique via ce lien https://moodle.unistra.fr/enrol/index.php?id=1214

INSCRIPTION DANS LA FORMATION

Depuis le 1^{er} juillet 2018, la loi prévoit une Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) dont tous les étudiants doivent s'acquitter chaque année universitaire, <u>au préalable</u> de l'inscription en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur en France. Son montant est de 103€. Seuls les étudiants boursiers Crous sont exonérés mais devront tout de même faire les démarches nécessaires pour pouvoir justifier de leur exonération.

Pour vous acquitter de la CVEC (que vous en soyez exonéré ou non), rendez-vous sur https://cvec.etudiant.gouv.fr/ afin d'obtenir votre attestation qui vous permettra ensuite de vous inscrire à l'école. Vous trouverez également sur ce site toutes les informations relatives à la CVEC. Une fois cette étape effectuée, vous pourrez procéder à votre inscription administrative en ligne sur le site de l'Université de Strasbourg entre le 15 juillet et le 23 août 2024:

Pour les candidats(tes) admis(es) sur titre ECANDIDAT***

http://inscriptions.unistra.fr
 2 ème étape ->S'inscrire administrativement pour 2004-2025
 Soit Première inscription à l'Université de Strasbourg -> Je souhaite m'inscrire intégralement en ligne pour la première fois à l'Unistra et j'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation du site -> Entrez votre identifiant et date de naissance et commencez votre inscription en ligne
 Votre identifiant est le code d'accès qui vous a été envoyé par mail via l'interface ECANDIDAT.

->Soit vous êtes issu(e) d'une formation de l'Université de Strasbourg -> Réinscription à l'Université de Strasbourg -> Je souhaite me réinscrire intégralement en ligne à l'Unistra et j'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation du site -> Entrez votre numéro étudiant et commencez votre réinscription

• Pour les élèves issus(es) des Concours Communs INP et Polytech et les élèves issus(es) des cycles préparatoires intégrées FGL *

<u>Pour les élèves issus du CPI Strasbourg</u> : <u>http://inscriptions.unistra.fr</u> -> Réinscription à l'Université de Strasbourg

<u>Pour les autres</u>: http://inscriptions.unistra.fr -> Première inscription à l'Université de Strasbourg -> Je souhaite m'inscrire intégralement en ligne pour la première fois à l'Unistra et j'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation du site -> Entrez votre identifiant et date de naissance et commencez votre inscription en ligne

Votre Identifiant de connexion est le numéro que vous allez recevoir par mail de l'Université de Strasbourg (Unistra) – entre le 15 et le 25 juillet (pour les issus CPI) - entre le 5 août et le 22 août pour les réponses 'oui' aux appels du 30/07 et 02/08 - entre le 30 aout et le 7 septembre pour les 'oui' aux appels des 27/08, 03/09 et 06/09; Sinon, sur rendez-vous, voir plus bas.

"A la fin de votre inscription en ligne, vous devrez impérativement scanner les documents qui vous seront demandés pour les transférer en version électronique selon la procédure qui vous sera

indiquée. **Aucun document papier ne sera traité par courrier**. Lorsque votre inscription sera validée par nos services (paiement effectué et toutes pièces justificatives enregistrées), vous pourrez imprimer un certificat de scolarité dans votre E.N.T/Ernest (portail numérique de travail) que vous devrez activer (accessible via la page d'accueil du site de l'Unistra).

Attention : Ne payez l'inscription que si vous êtes sûr(e) de venir à l'ECPM. Une procédure de remboursement peut être lourde et tardive.

 Pour tout autre étudiant ayant rencontré un problème avec l'inscription en ligne ou n'ayant pas reçu de code d'accès « Identifiant IG » de l'Unistra.

Vous pourrez effectuer une pré-inscription en ligne avec prise de rendez-vous à l'adresse suivante : https://wo.unistra.fr/app/WebObjects/Apoweb

Vous pourrez choisir un rendez-vous au service de scolarité de l'ECPM pour finaliser votre inscription selon les créneaux proposés.

- **Dans ces 2 cas, les documents justificatifs scannés doivent nous être envoyés, avant la date de rendez-vous, par mail à l'adresse suivante : ecpm-inscriptions@unistra.fr
- une photo d'identité de bonne qualité format : JPG, JPEG, PNG (PAS DE PDF)
 La photo d'identité doit respecter les mêmes normes qu'une photo d'identité classique :
 - o Fond uni, de couleur claire
 - o Le sujet doit présenter son visage face à l'objectif
 - o Le visage doit être dégagé ; les lunettes de vue ne doivent pas masquer le visage

Pour les autres documents administratifs, les formats suivants sont acceptés : JPG, JPEG, PNG ET PDF :

- copie de la carte d'identité (Recto et Verso sur le même fichier) ou passeport en cours de validité
- Votre attestation conditionnelle de bourse. Si vous souhaitez bénéficier de l'exonération des frais d'inscriptions, il est impératif que votre dossier CROUS soit à jour et que l'ECPM figure dans l'un des vœux que vous avez saisis. En effet, notre application d'inscription est connectée avec celle du CROUS et l'exonération ne pourra se faire automatiquement qu'à cette condition.
- Copie du Certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (Attestation JDC).

www.

Concerne tous les futurs(es) élèves :

Le montant des droits d'inscription en école d'ingénieur est de 618€. Les boursiers CROUS sont exonérés de ces frais (à condition que le dossier de demande de bourse soit bien validé par le Crous). Vous aurez la possibilité de payer :

- en ligne par carte bancaire (conseillé pour plus de rapidité et facilité de gestion). Ce mode de paiement vous permet de choisir également un règlement en plusieurs fois ;
- par virement (coordonnées bancaire indiquées à la fin de l'inscription)
- ou d'envoyer un chèque, libellé au nom de l'Agent Comptable de l'Unistra.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en tant qu'étudiant(e) inscrit(e) à l'Université vous devez impérativement **être couvert par une assurance Responsabilité Civile**. Nous ne demanderons pas de justificatif pour cela, mais n'oubliez pas de contracter cette assurance qui pourra vous être utile en cas de problème.

La carte étudiante « Pass Campus » qui vous permettra, entre autres, d'accéder au restaurant universitaire, vous sera distribuée à l'école à la rentrée.



Afin de vous aider dans vos diverses démarches, des informations sur les logements sont à votre disposition sur le site de l'Université de Strasbourg Rubrique Vie des campus –Logement : https://www.unistra.fr/vie-des-campus/logement/je-suis-etudiant/je-cherche-un-logement#c142061
Pour information, l'école ne dispose pas de chambres d'étudiants ni d'internat.

Exemples de résidences étudiantes les plus proches:

CROUS: Résidence Les Houblonnières, Résidence Gallia...

Privés : Stud'city Schiltigheim, Studéa Strasbourg Rieth, Les Estudines Strasbourg Gare...

Pour des infos sur logements ou les activités, vous pouvez également contacter le bureau des élèves : ecpm-bde@unistra.fr ou sur leur page Facebook : https://www.facebook.com/bde.ecpm?fref=ts

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service scolarité au 03 68 85 26 07 (Mme LUDWIG) ou 03 68 85 26 54 (Mme CUZIN) jusqu'au 30 juillet - et au 03 68 85 27 93 (Mme OLTRA) à partir du 20 août- par mail : ecpm-inscriptions@unistra.fr

Attention: Le service de scolarité est fermé du 31 juillet au 19 août 2024. Pendant la période de fermeture, vous pouvez contacter l'Assistance-Inscription de l'Université en cas de problème : http://assistance-inscription.unistra.fr ou 03.68.85.6000 de 9h à 16h30

üüüüüüü

Informations spécifiques à l'attention des étudiant(e)s internationaux hors programme d'échange

- Attention: Depuis cette année, les étrangers extra-communautaires devront payer des droits différenciés d'un montant de 3.879,00 €. Au moment de l'inscription en ligne, l'Université de Strasbourg vous demande de régler d'abord les droits nationaux simples de 618,00 €. Suite à la validation de cette inscription, un message indique les démarches complémentaires à accomplir pour le règlement du solde (le paiement en une fois ou en 5 fois sera proposé).
- Avant votre séjour, nous vous invitons à consulter toute la réglementation mise en place dans vos consulats de votre pays d'origine en vue de votre voyage
- Vous avez la possibilité de vous inscrire aux cours intensifs de Français Langue Etrangère (FLE) dispensés à l'ECPM du 26 août au 3 septembre. Un complément d'informations est disponible sur le site du département de Langues de l'ECPM: https://ecpmlangues.unistra.fr/rentree-2024-ingenieur.html Merci de confirmer votre participation par e-mail à ecpm-international@unistra.fr avant le 21 août.
- Dans tous les cas, veuillez contacter le service des relations internationales à l'adresse suivante
 <u>ecpm-international@unistra.fr</u> afin qu'ils puissent vous renseigner sur les informations spécifiques aux étudiants étrangers (parrainage, journée d'accueil, guide, logement...)

En attendant d'avoir le plaisir de vous accueillir, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

M. Damien HAZELARD

Directeur des études Chembiotech